

**mon quartier  
mon projet  
décidons ensemble**

**CONSEILS**

**DE QUARTIER**

**MONT DE MARSAN**



**RAPPORT D'ACTIVITE 2009**

**ILOT 2 – SAINT JEAN D'AOUT**

## ILOT 2 SAINT-JEAN D'AOÛT



### Limites de l'îlot 2



### COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER :



Jean-Claude Priam (Président)

- Marie-Christine Bourdieu (élue référente),
- Catherine Picquet (élue suppléante),
- Alain Lafourcade,
- Geneviève Thomas,
- Clément Reynaud,
- Sébastien Dugué,
- Bruno Dumarais,
- Jeanine Véret,
- Jean Jacques Lavigne,
- Evelyne Tartas,
- Daniel Gourhand,
- Véronique Vignolles,
- Philippe Lucas,
- Jean Michel Bousquet

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

- **réunion mensuelle 2008-2009 à la maison des associations, boulevard de Candau**

Jeudi 13 novembre 2008 :	Constitution du conseil de quartier
Vendredi 21 novembre 2008 :	Election du président du conseil de quartier
Lundi 1 <sup>er</sup> décembre 2008 :	Organisation et fonctionnement : réunion, permanence
Lundi 12 janvier 2009 :	Préparation de la réunion publique, le 14 janvier 2009
Lundi 9 février 2009 :	Présentation des priorités en matière de voirie (M. Bayard)
Lundi 9 mars 2009 :	Etat des lieux et analyse des retours du questionnaire
Lundi 6 avril 2009 :	Réflexion sur les aménagements de la rue Cdt Pardaillan
Mercredi 6 mai 2009 :	Réflexion sur les aménagements de la rue Cdt Pardaillan
Lundi 8 juin 2009 :	Préparation de l'animation du 5 juillet 2009
Lundi 14 septembre 2009 :	Point sur les projets d'aménagement en cours (M. Roura)
Lundi 12 octobre 2009 :	Elaboration de la plaquette du conseil de quartier
Lundi 9 novembre 2009 :	Préparation de l'animation de Noël, le 13 décembre 2009
Lundi 7 décembre 2009 :	Finaliser l'animation de Noël
Lundi 14 décembre 2009 :	Bilan de l'animation de Noël « Contes d'Orient »

- **réunion publique :**

Mercredi 14 janvier 2009 : Présentation des activités, du fonctionnement, des projets

- **permanence du conseil de quartier**

Le 2<sup>ème</sup> samedi du mois, sur rendez-vous, à la Maison des associations, boulevard de Candau

- **une boîte aux lettres à la disposition des habitants**

Conseil de quartier de Saint Jean d'Août  
Maison des associations  
22-24 boulevard de Candau

- **Adresse mail du conseil de quartier:** [jean-claude.priam@montdemarsan.fr](mailto:jean-claude.priam@montdemarsan.fr)

- **Réunion mensuelle des Présidents**

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois : point sur l'actualité, les travaux en cours, les animations à venir

- **Réunion plénière : deux fois par an (janvier et juin)**

Objectifs :

- présenter aux 135 conseillers la répartition des enveloppes de fonctionnement et d'investissement des conseils de quartier en fonction des projets proposés et retenus
- échanger et coordonner les futures animations

- **réunions d'information organisées par les services techniques de la Ville**

Vendredi 27 mars : Présentation du projet d'aménagement rue Cdt Pardaillan  
Lundi 15 juin : Présentation de l'aménagement du Boulevard de Candau et de l'avancement des travaux au terrain du Pégly  
Mardi 1<sup>er</sup> décembre : gestion des espaces publics paysagers du Hameau des Pins

# **BILAN D'ACTIVITE 2009**

## Conseil de quartier Saint Jean d'Août

- Bilan des requêtes transmises par les habitants aux conseillers
- Bilan des projets d'investissement du conseil de quartier
- Bilan des animations proposées par le conseil de quartier

## Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

<b>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2009</b>	
<b>Demande une réflexion globale sur le réaménagement des entrées de ville</b>	Le réaménagement des entrées de ville est une des priorités de la Municipalité et sera menée sur les six ans à venir. En 2009, sera traitée en premier la route de Bayonne (avenue des Martyrs de la Résistance), puis viendra ensuite l'aménagement des autres entrées de ville dans les années suivantes.
<b>Réfection de la chaussée demandée, bd Candau</b>	Ce problème d'entretien de voirie sera rappelé au service techniques de la CAM
<b>Entretien de l'Etang du Rond</b>	Le nettoyage de l'étang du Rond est effectué par les services municipaux Le projet de réaménager le site est à l'étude mais pas inscrit dans le programme des travaux en régie cette année. Seul le positionnement des traverses pour limiter l'entrée des véhicules pourrait être envisagé
<b>Arbres menaçants côté cimetière Pégé</b>	L'abattage de ces arbres est prévu par le PTM
<b>Pin parasol présentant un danger pour une habitation</b>	Requête transmise aux services techniques pour étude
<b>Demande relative à l'abattage des arbres, rue Caussègue</b>	Le responsable des Espaces verts et le conseil de quartier doit rencontrer l'intéressé.
<b>Embouteillage chemin de Thore au niveau du groupe scolaire Notre Dame</b>	Le service aménagement va prendre contact avec l'établissement privé. La solution consisterait à aménager une sortie par la rue Sergent Chef Mignot
<b>Dégradation du portail qui donne sur le terrain de foot du Pégé</b>	Les réparations sont planifiées par le PTM pour le mois d'avril 2009.
<b>Avenue de Sabres (à hauteur de l'étang) piste cyclable dangereuse en raison de la végétation qui entrave la piste</b>	Le propriétaire va être averti par le service « aménagement » de la dangerosité de la situation

## Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

<b>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2009</b>	
<p><b>Réponses techniques apportées an avril au Conseil de quartier sur des problèmes soulevés depuis le début de l'année :</b></p>	<p><b>Inondation allée de Pontrix :</b> L'étude hydraulique de 1994 a démontré la nécessité de construire un bassin d'orage. Dans ce cadre des emplacements réservés sont prévus au POS. La procédure d'acquisition des terrains et la budgétisation seront à nouveau proposés au programme 2010.</p> <p><b>Stationnement sur les trottoirs de l'avenue de Sabres</b> en attendant l'étude d'aménagement général de l'av. de Sabres, prévue en 2010, il est prévu - de rappeler ce problème à la police municipale - étude et chiffrage pour mise en place de potelets</p> <p><b>Aménagement étang du Rond</b> Le projet est à l'étude au service des jardins. Le dossier qui pourra être présenté au conseil de quartier sera proposé au programme 2010.</p> <p><b>Containers place Poincaré inesthétiques</b> Les 1ers abris containers ont été mis en place en centre ville pour les restaurateurs. Une étude d'implantation de containers enterrés est en cours. La place Poincaré en accueillera, leur installation est prévue en 2010.</p> <p><b>Installation des chicanes chemin de Thore</b> L'aménagement provisoire des chicanes ne s'est pas avéré concluant. Dans ce cadre les ST proposent l'installation de 3 ralentisseurs sur la chaussée de type coussins lyonnais ou plateaux ralentisseurs</p>
<b>DOSSIERS TRANSMIS EN MARS / AVRIL 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b>	
<p>État de la voirie, Chemin de Garrelon</p>	<p>Les services techniques doivent rencontrer le requérant pour constater l'état de la voie</p>
<p></p>	<p>Verbalisé sur le trottoir devant son domicile. Ne pouvant se garer ailleurs, l'intéressé demande aux personnes habilitées de l'aider à trouver une solution</p>



## Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

<b>DOSSIERS TRANSMIS EN MARS / AVRIL 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b>	
<b>Stationnement anarchique, parking du Pégly</b>	Les Services Techniques tiendront compte de ces remarques dans le projet global d'aménagement du Pégly, dossier actuellement à l'étude.
<b>Riverains de l'avenue Belle Chaumière Billons et souches de la tempête à retirer</b>	Le PTM a déjà enlevé les billons. Pour les souches une consultation a été lancée. La société retenue à cet appel d'offres devrait intervenir début juillet.
<b>Etang du rond : Demande couche de graviers avant le repas de quartier</b>	Le PTM doit faire le nécessaire avant le 20 juin
<b>DOSSIERS TRANSMIS EN MAI 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b>	
	Installation de deux poubelles souhaitées près du distributeur de la Poste, avenue de Sabres
	- des branches d'arbres gênent la visibilité du feu à l'angle du chemin de Thore et de l'avenue Mendes France - les plots signalant les ralentisseurs ne sont pas fixés au sol et tombent à chaque passage de camions.
<b>REPONSES APORTEES SEPTEMBRE 2009</b>	
<b>Devant les difficultés de circulation, de manœuvre et de stationnement liées à l'étroitesse de la rue Corcos, les riverains demandent le classement de cette voie en « sens interdit sauf riverains »</b>	Cette proposition a été soumise à l'étude. Si cela est opportun, les travaux de signalisation pourront être lancés via le nouveau marché.
<b>DOSSIERS TRANSMIS EN SEPTEMBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b>	
	Mécontentement sur la méthode utilisée par la CAM pour désherber le petit espace vert situé le Bd de l'Europe.
	Pour remédier à un problème de sécurité avenue de Sabres et à la sortie du LEP Wlérick il est demandé : - la mise en place d'équipements pour empêcher les voitures de monter sur les trottoirs et de stationner sur la piste cyclable - l'installation d'un panneau « sens interdit » rue Jean Macé - la visite régulière de la Police devant le lycée
	1 / Problème d'insécurité aux abords du LEP Wlérick : - stationnement anarchique sur les trottoirs et parfois la route - non respect des bandes jaunes, rue Jean Macé - vitesse excessive dans la rue Léon Bérard  2 / entrées des maisons détériorées par la fréquentation et la vitesse des véhicules, rue Léon Bérard. Une étude devait être menée dans ce secteur, qu'en est-il?

## Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

### REPONSES APORTEES OCTOBRE 2009

<p><b>Rappel : absence du miroir routier au carrefour des rues du Pégé et du Commandant Pardaillan (accès à l'école).</b></p>	<p>Les services techniques municipaux ont saisi le 12 octobre dernier la Communauté d'Agglomération du Marsan, en leur demandant de bien vouloir repositionner cet équipement car son absence revêt un caractère dangereux. La date d'intervention sera communiquée au conseil de quartier.</p>
<p><b>Solution à rechercher pour éviter le stationnement sur la piste cyclable et les trottoirs avenue de Sabres</b></p>	<p>En attendant l'étude d'aménagement général de l'avenue de Sabres au titre des entrées de ville, les services techniques ont chiffré la mise en place de potelets le long de la piste cyclable. Il conviendrait de prévoir un potelet en bois tous les 1,75 m. Comme la piste s'étend sur un kilomètre, 565 potelets seraient donc nécessaires. La fourniture, le carottage, la pose et le scellement représentent un coût total de 45200 €uros. Etude présentée au conseil de quartier.</p>
<p><b>Les riverains de la rue Corcos classent cette voie en « sens interdit sauf riverains »</b></p>	<p>L'arrêté relatif à la réglementation de circulation et stationnement dans la rue Corcos a été signé le 09/10/09.</p>
<p><b>Les riverains du chemin de Thore ont signalé une odeur nauséabonde provenant de la station d'épuration de Jouanas</b></p>	<p>La régie municipale des eaux et de l'assainissement est parfaitement au courant de ces désagréments olfactifs. Septembre 2009 plusieurs riverains ont saisi Mme le Maire et le Directeur de la Régie Municipale des Eaux et de l'Assainissement. Des réponses ont été apportées aux riverains le 23/09/2009. Le conseil de quartier a reçu une copie de ces correspondances.</p>
<p><b>Quai Silguy : poubelle placée entre 2 bancs cette dernière regorge de débris et dégage de très mauvaises odeurs. Les personnes qui se retrouvent là les après-midis demandent de la déplacer</b></p>	<p>A ce jour, le problème de corbeille est résolu. Cette dernière a été démontée, lavée et désinfectée à l'occasion des fêtes de la Madeleine. A l'issue, elle a été remise en service. Le vidage de cette corbeille est inscrit dans la fiche de travail des agents du Goupil 128 tous les jeudis.</p>
<p><b>DOSSIERS TRANSMIS EN OCTOBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b></p>	
<p>Les riverains de l'étang du Rond</p>	<p>Redemandent le nettoyage et l'embellissement de l'étang du Rond</p>
<p>Les riverains du quartier Belle Chaumière</p>	<p>Signale le danger à l'intersection de l'av. Belle Chaumière et de l'avenue de Ribeng : les usagers venant de l'avenue de Sabres circulent à une vitesse excessive dans la descente de l'avenue Belle Chaumière vers le chemin de Thore, à l'approche de l'intersection de l'avenue de Ribeng où la vitesse doit être obligatoirement réduite au sens du Code de la Route. Des riverains (piétons traversant la chaussée ou automobilistes) arrivant de la rue Albert Clauzet, de l'impasse Marifranc ou bien de la rue du Hameau des Bruyères ont évité à plusieurs reprises d'être accidentés. Le miroir situé à cette intersection, remplacé suite à la tempête est très utile mais la visibilité n'en demeure pas moins réduite compte-tenu de la configuration des lieux. Il apparaît nécessaire qu'une étude soit faite sur cette descente afin d'obliger les usagers à ralentir à l'approche de cette intersection.</p>



	<p>Pour quitter le parking de la pharmacie, jouxtant la rue des Ecureuils, les automobilistes sont obligés soit de faire le grand tour pour reprendre l'avenue de Sabres soit d'enfreindre la loi en prenant le sens interdit.</p> <p>Il est demandé de déplacer le panneau rue des Ecureuils, en limite de parking</p>
	Mieux orienter le miroir situé à l'intersection du boulevard des Acacias et du Chemin de Thore.
	Les riverains du Chemin de Pinchaou demandent que le tronçon habité soit goudronné.
	<p>Dans la forêt derrière le lotissement Latappy, il est signalé le danger que présentent certains arbres proche des habitations.</p> <p>Il est par ailleurs demandé la pose d'un panneau interdisant l'accès aux deux roues pour éviter tout départ de feu dans cette forêt.</p>
<b>REPONSES APORTEES NOVEMBRE 2009</b>	
<p><b>- Problèmes de sécurité aux abords du Lycée Professionnel Wlérick</b></p> <p><b>- Manque de visibilité au débouché de la rue Jean Macé sur l'avenue de Sabres</b></p>	<p>Une réunion entre riverains et services techniques municipaux va prochainement être programmée mais dans l'immédiat, il a été rappelé à la police municipale de porter une attention particulière sur les conditions de sécurité aux abords du lycée, notamment aux heures d'entrée et de sortie des lycéens.</p> <p>Il leur a par ailleurs été demandé de prendre les dispositions nécessaires pour éviter le stationnement des véhicules et deux roues sur les trottoirs et la piste cyclable avenue de Sabres, de part et d'autre de la rue Jean Macé.</p> <p>Courant décembre, les services techniques installeront les radars (comptage-vitesse) rue Léon Bérard.</p>
<b>DOSSIERS TRANSMIS NOVEMBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</b>	
	Vérifier le chauffage au théâtre du Pégly : chaleur insupportable.
	Coordonnées du propriétaire de l'impasse du Grand Pillon demandées, vu les problèmes rencontrés par les résidents.
	Après l'étude menée en octobre sur l'avenue de Sabres, le conseil de quartier précise qu'il n'est pas nécessaire de prévoir l'installation de potelets sur toute la piste cyclable mais uniquement le long de la station lavage pour sortir de la Poste sans danger.
	<p>Forêt Latappy, il est rappelé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la pose d'un panneau interdisant l'accès aux deux roues</li> <li>- il est par ailleurs signalé le danger que présentent certains arbres</li> </ul>
	Sollicite depuis début janvier la réparation de son mur , attendant au cimetière du Pégly.

## Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

### REponses Apportées Décembre 2009

<b>Arbres dangereux, hameau des Pins</b>	Les riverains ont été réunis mardi 1 <sup>er</sup> décembre. Par le biais d'un vote, les habitants ont donné leur avis sur le fait d'abattre ou non ces arbres. Une nouvelle réunion doit être reprogrammée.
<b>La rue de la Ferme est en sens unique. Il est demandé de déplacer le panneau de signalisation en limite de parking de la pharmacie pour repartir sur l'avenue de Sabres plus facilement.</b>	S'agissant d'une voie communautaire, le plan de circulation du secteur Ferme/Forêt/Ecureuils avait été élaboré conjointement avec la CAM. La possibilité de déplacer le sens unique au-delà du parking de l'officine est réalisable. Un stop serait implanté à la hauteur de l'avenue de Sabres pour repartir.  L'accord sur ces dispositions a été notifié au Conseil de Quartier. La CAM entreprendra ces légers travaux de modification pour le 31 janvier 2010, l'arrêté de circulation sera quant à lui élaboré par les services techniques municipaux.
En réunion publique, le conseil de quartier a été interrogé sur <b>Le devenir de chicanes chemin de Thore</b>	L'aménagement provisoire des chicanes Chemin de Thore n'a pas été concluant, il est prévu la construction de deux plateaux ralentisseurs sur la chaussée. Ce projet est soumis au conseil de quartier pour analyse, notamment sur l'implantation précise des dispositifs. Présentation du plan au conseil de quartier le 14 décembre et le cas échéant, un technicien de la ville pourra intervenir lors d'une prochaine réunion du conseil en début d'année. Il convient néanmoins de préciser que ce type d'aménagement peut apporter des nuisances sonores auprès des riverains les plus proches (bruit de ré accélération, benne de camion à vide...) Sous réserve de validation de la part du conseil de quartier, ce dispositif pourrait être réalisé au premier trimestre 2010, dans le cadre des travaux de voirie prévus par la CAM.
<b>Nuisances, incivilité, problème de vitesse, rues Jean Macé et Léon Bérard aux abords du lycée Robert Wlérick</b>	Pour évoquer l'ensemble des problèmes rencontrés, les services techniques réunissent les riverains Lundi 11 janvier, 19h, salle Georges Brassens

### **DOSSIERS TRANSMIS DECEMBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT**

	Avenue Pierre Mendés France : en amont du pont du Manot, le passage piétons qui existait n'a pas été re matérialisé après les travaux de réfection du tapis bitumeux cet été.
	Rue Saint Jean d'Août : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les plaques en pierre de revêtement des trottoirs sont descellées ⇒ danger pour les piétons</li> <li>• des signalisations horizontales sont effacées</li> <li>- passage piétons au carrefour de la rue Fontainebleau</li> <li>- l'arrêt livraisons n'est plus matérialisé devant la boulangerie</li> </ul>
	Rue de la Banque : <ul style="list-style-type: none"> <li>• important trou à combler</li> <li>• lors de la construction de la résidence Jade, les trottoirs ont été entrepris que sur une partie. les habitants du bâtiment B, Rue de la Banque, n'ont toujours pas de trottoirs</li> </ul>

## Projet d'investissement

### Mise en sécurité du stade du Pégly

Vendredi 27 mars, Hervé Bayard, Bertrand Tortigue et les services techniques municipaux ont donné rendez-vous au Conseil de quartier de Saint Jean d'Août pour leur soumettre les travaux envisagés au terrain du Pégly.

Ces aménagements ont pour objectifs de sécuriser le stade, solliciter auprès du District son homologation et de créer un véritable lieu de vie.

Les conseillers de quartier n'ont pas manqué de suivre attentivement la réalisation de ce projet et de soumettre aux élus des propositions pour que ce lieu devienne plus convivial.

Ainsi pour permettre une utilisation homologuée du stade du Pégly (notamment sur l'accès sécurisé aux vestiaires), la circulation sur la rue du Commandant Pardaillan change.

Cette rue est maintenant partiellement une impasse (pour les riverains s'engageant depuis le Chemin de Thore). Les véhicules s'engageant rue du Pégly, ne rencontrent pas d'impasse mais sont dirigés vers la rue du lieutenant Martin. Des lors, pour rejoindre le Chemin de Thore, ils devront emprunter l'avenue Pierre Mendès France. Ces aménagements sont rendus possibles car la rue du Commandant Pardaillan s'utilisait souvent comme "itinéraire bis" par les automobilistes.

Préalablement, une aire de ramassage scolaire a été créée avenue Pierre Mendès France

**Date d'inauguration des aménagements de la rue Commandant Pardaillan :  
Samedi 6 février 2010 à 12h**

#### Photos avant les travaux



#### Photos pendant les travaux





## Travaux terminés



## Les animations organisées en 2009 avec le conseil de quartier

### ➤ La Fête des Voisins,

Le concept de la manifestation « Immeubles en fête – Fête des voisins » est d'inviter ses voisins à se retrouver autour d'un verre ou d'un buffet dans une ambiance conviviale, propice aux rencontres. Une occasion simple de créer des liens, de renforcer la proximité et de développer un sens de solidarité entre les habitants.

C'est pourquoi, dans le cadre de leurs missions, les Conseils de quartier ont souhaité s'associer à cette manifestation, qui se déroula pour la première fois à Mont de Marsan le mardi 26 mai 2009.

Sur Saint Jean d'Août : participation de 20 familles



### ➤ Vide Greniers, scène ouverte et repas partagé le dimanche 5 juillet 2009 organisé au terrain du Pégé



### ➤ Animations de Noël, dimanche 13 décembre 2009

Le conseil de quartier a invité sur inscription et dans la limite des places disponibles les habitants du quartier Saint Jean d'Août au spectacle "Contes d'Orient", proposé par le Théâtre des Lumières .

Sur une centaine de personnes, 48 s'étaient inscrites auprès de conseil de quartier.

### ➤ Participation aux animations municipales

Concours des maisons fleuries, accueil des nouveaux arrivants, Téléthon....